

Politique de foresterie urbaine et de biodiversité

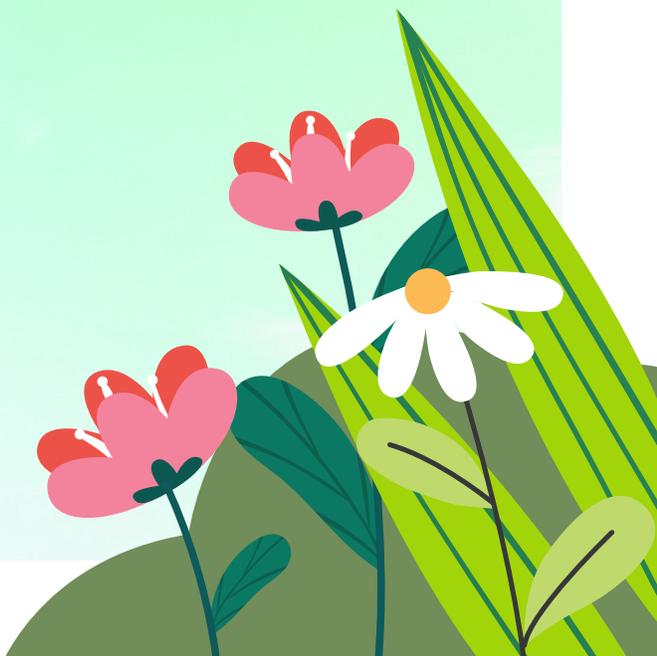
2025-2035

S'enraciner pour s'épanouir



Table des matières

Mot du maire.....	3
Mot du président de la Commission environnement et résilience climatique.....	4
Lexique.....	5
Préambule	6
Les bienfaits des arbres et de la biodiversité.....	7
Portrait de Repentigny	9
Orientations, objectifs et actions.....	12
Orientation 1 – Protéger et conserver les arbres et la biodiversité	13
Orientation 2 – Augmenter le nombre d'arbres et la diversité des espèces.....	14
Orientation 3 – Informer, sensibiliser et engager la population	15
Orientation 4 – Améliorer les connaissances, les pratiques et les systèmes de gestion ...	16
Conclusion	17
Remerciements	18



Mot du maire

« Prendre le virage de la transition écologique pour un territoire durable et résilient »



De concert avec la Commission environnement et résilience climatique, mes collègues du conseil municipal et moi-même réaffirmons notre volonté d'agir concrètement pour offrir à nos concitoyens.nes, ainsi qu'aux générations futures, un milieu de vie sain, résilient et respectueux de l'environnement.

Les changements climatiques se font sentir à chaque épisode de sécheresse, de pluies diluviennes ou de verglas, entre autres. Ces phénomènes extrêmes deviennent plus fréquents et affectent notre sécurité, nos activités et notre qualité de vie. Il est temps de nous mobiliser pour atténuer leurs impacts.

C'est pourquoi nous saluons la mise à jour de notre **Politique de foresterie urbaine et de biodiversité**. Cette politique orientera nos efforts pour protéger notre canopée, restaurer nos milieux naturels, réduire les îlots de chaleur et gérer efficacement les eaux de pluie.

D'ailleurs, depuis l'adoption de sa première mouture en 2016, Repentigny affirme haut et fort l'importance de l'arbre en ville. Le verdissement est devenu un réflexe mondial et nous sommes fiers d'y contribuer, ici même, pour améliorer notre cadre de vie et celui des citoyens.nes de demain.

Investir dans notre patrimoine naturel, c'est choisir un avenir plus vert, plus sain, plus durable. L'invitation est lancée aux individus, entreprises et organismes : poursuivons ensemble ce virage écologique avec fierté et détermination.

En terminant, merci aux membres de la Commission pour leur engagement et leur précieuse contribution à cette politique renouvelée.

Nicolas Dufour

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Dufour'. The signature is fluid and cursive, written on a light-colored background.

Mot du président de la Commission environnement et résilience climatique



« Prendre racine dans un sol fertile pour assurer la pérennité de nos milieux »

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons une version actualisée de notre **Politique de foresterie urbaine et de biodiversité**.

Face aux importants ravages causés par l'agrile du frêne à l'échelle de notre territoire, il fallait repenser notre vision du verdissement urbain et assurer la pérennité de nos espaces boisés. On devait également intégrer l'idée que pour régénérer et enrichir notre canopée, la collaboration de toute la population serait plus que jamais nécessaire.

Au cours des dernières années, nous avons réalisé plusieurs projets de plantation qui ont contribué à augmenter le couvert végétal et la biodiversité de notre territoire. Pensons, par exemple, à la halte cyclable Claude-Hunault-dit-Deschamps où des surfaces bétonnées ont laissé place à des espaces verts comestibles, à la micro-forêt du parc Jean-Claude-Crevier – une première chez nous, ou encore à la forêt nourricière indigène de la halte cyclable Outaragasipi. Non seulement ces initiatives concourent à transformer peu à peu le paysage de notre ville, mais surtout, elles incarnent les bases d'un véritable legs pour nos enfants : un Repentigny en pleine transition écologique.

Mes collègues de la Commission et moi-même souhaitons que le déploiement de cette nouvelle politique soit ambitieux, participatif et intégré, et qu'il incarne un véritable moteur de changement à même de renforcer notre résilience face aux changements climatiques. C'est avec enthousiasme que nous invitons toute la communauté à prendre part à ce nouvel élan écologique et à penser ensemble le verdissement de demain.

Écologiquement vôtre,

Normand Urbain

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Normand Urbain'. The signature is fluid and cursive, written over a light blue background.



Lexique

Arboré : un adjectif qui désigne ce qui est couvert d'arbres; on peut aussi parler d'un lieu boisé ou forestier. Quant au mot arborescent, il décrit tout ce dont la forme ramifiée rappelle celle d'un arbre.

Biodiversité : l'ensemble de tous les êtres vivants, notamment les plantes, les animaux, les insectes, les champignons et les micro-organismes, de même que les milieux naturels dans lesquels ils vivent.

Canopée : la partie supérieure des arbres, à plusieurs mètres au-dessus du sol, là où les branches se rejoignent pour former un « toit » naturel pour abriter la biodiversité. En milieu urbain, on l'observe là où le verdissement est présent dans les espaces verts et les parcs, ainsi que dans les espaces gazonnés sur les terrains privés.

Collectivité : un groupe composé de tous les individus qui vivent et interagissent dans un même espace géographique, comme une ville, notamment les citoyens.es, les étudiants.es, les commerçants.es, les travailleurs.es, les visiteurs.es et tous celles et ceux qui ont un intérêt sur le territoire.

Écosystème : une communauté d'êtres vivants (plantes, animaux, micro-organismes) qui interagissent entre eux et avec leur environnement (sol, air, eau). Les forêts tout comme les rivières en font partie, au même titre que les villes forment un écosystème urbain.

Foresterie urbaine : un secteur spécialisé des sciences forestières qui consiste à gérer et à entretenir les arbres et les milieux naturels sur les terrains privés, de même que dans les espaces verts et les parcs de la ville. Cela inclut les arbres de rues, les toits végétalisés et toute autre infrastructure végétalisée qui, une fois prise dans son ensemble, en font une forêt urbaine.

Îlot de chaleur : un endroit dans la ville où il fait plus chaud que dans les alentours en raison d'une végétation insuffisante et de la présence de béton et d'asphalte.

Îlot de fraîcheur : un endroit dans la ville où il fait plus frais que dans les alentours grâce à la présence d'arbres, de végétation et d'eau.

Patrimoine : l'héritage du passé ayant une valeur pour la collectivité. Le patrimoine arboré désigne ce qui doit être protégé pour que les générations futures puissent en profiter.

Politique municipale : une feuille de route que la Ville se donne pour avancer dans une direction claire. On y définit les priorités, les objectifs et les actions à prendre pour les atteindre. Elle est élaborée conjointement par les élus.es, par le l'entremise des commissions, et les équipes administratives.

Verdissement : l'ensemble des actions visant à augmenter la présence de végétation au sein de la ville, y compris le couvert arboré et les espaces verts.

Préambule

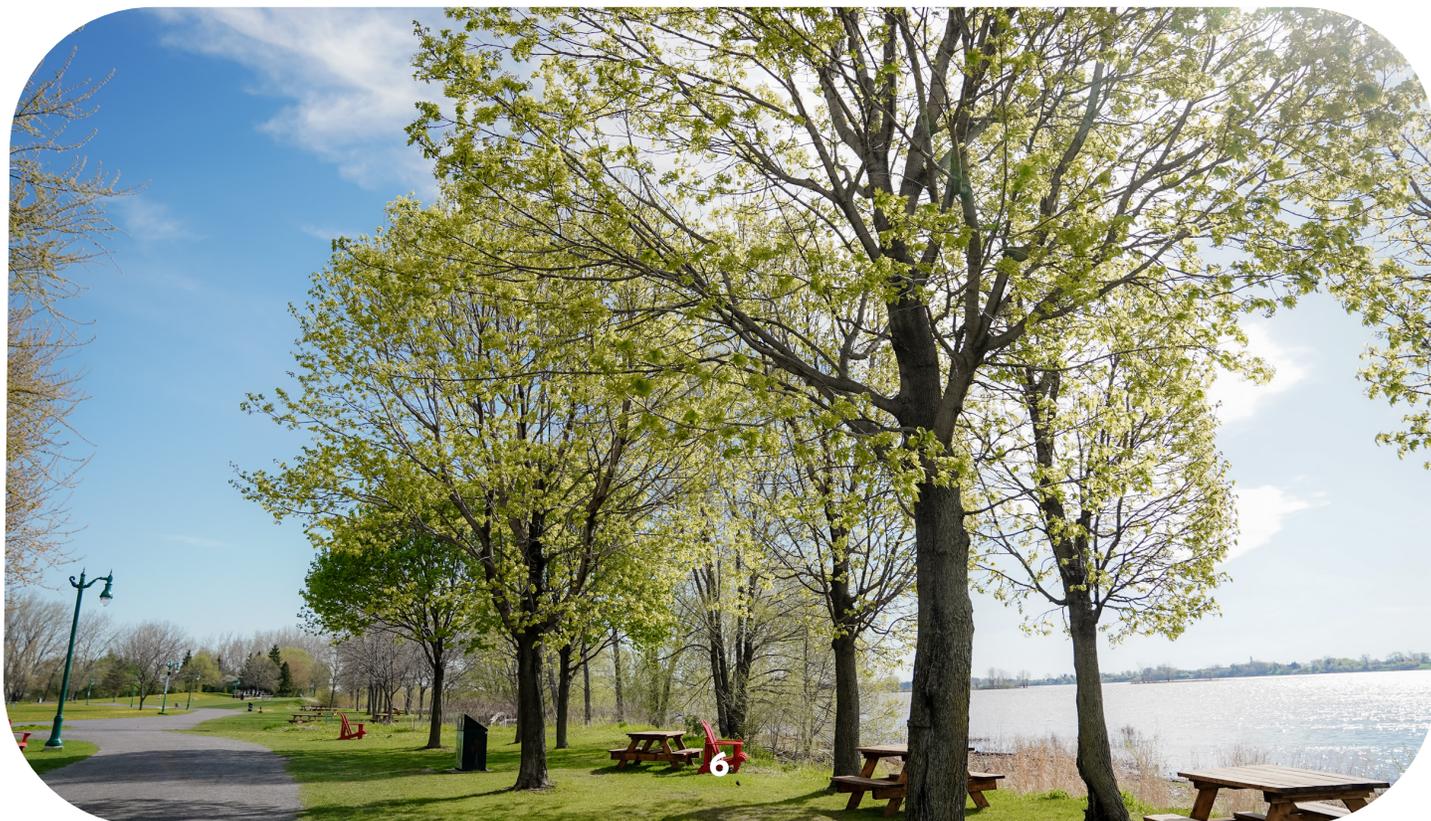


Une actualisation de la Politique de foresterie urbaine et de biodiversité visant à renforcer la transition écologique de Repentigny

Conformément aux engagements pris dans la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique signée en 2018, la Ville de Repentigny met à jour sa Politique de foresterie urbaine et de biodiversité afin de mieux répondre aux défis que constituent les bouleversements climatiques, lesquels ne cessent de croître.

La municipalité s'engage d'ailleurs à renforcer sa résilience aux changements climatiques et à réduire son impact environnemental dans son Plan stratégique 2023-2027. Elle y affirme sa volonté d'optimiser la gestion de sa forêt urbaine afin d'en préserver la biodiversité ainsi que la qualité de vie de ses citoyens.nes, et ce, tout en anticipant les besoins futurs de son territoire.

En 2023, la Ville a lancé le Guide de l'écocitoyen qui vise à accompagner la population dans l'adoption de gestes verts au quotidien. En soutien à cette initiative, elle offre aussi un programme d'aide financière pour encourager celles et ceux qui posent ces gestes afin de réduire leur empreinte environnementale. Ainsi, la Ville voit dans la transition écologique une responsabilité partagée et le résultat d'un engagement collectif.



Parc de l'Île-Lebel



Les bienfaits des arbres et de la biodiversité

La Ville veut protéger et augmenter le nombre d'arbres et d'espaces verts sur son territoire. Ces derniers sont non seulement essentiels au maintien de l'équilibre des écosystèmes, mais de plus, ils contribuent à la santé et la qualité de vie.

À titre d'exemple, les changements climatiques génèrent une augmentation marquée des vagues de chaleur, des tempêtes et des périodes de sécheresse. Par ailleurs, les arbres et la nature aident à diminuer les impacts de ces phénomènes climatiques, notamment en améliorant la qualité de l'air, en contribuant à rafraîchir la ville et en absorbant l'eau de pluie.

**SÉQUESTRENT
LE CARBONE
(CO₂)**

**GÈRENT LE FLUX
DES EAUX PLUVIALES**

**AMÉLIORENT
LA QUALITÉ
DE L'AIR**

**AMÉLIORENT
LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE
ET PSYCHOLOGIQUE**

**RÉDUISENT LES
NUISANCES SONORES**

**PRODUISENT
DE L'OXYGÈNE
POUR 4
PERSONNES
ADULTES**

**ASSURENT LE MAINTIEN
DE LA BIODIVERSITÉ**

**RÉGULENT
LA TEMPÉRATURE**

**FILTRENT LES FINES
PARTICULES DE POUSSIÈRES
PRÉSENTES DANS L'AIR**

**AMÉLIORENT
LA QUALITÉ DES SOLS**



Pour l'environnement

Les arbres et les milieux naturels sont essentiels au maintien de l'environnement.

Ils contribuent à :

-  **améliorer** la qualité de l'air en captant les polluants;
-  **diminuer** la chaleur en ville en créant de l'ombre;
-  **absorber** l'eau de pluie pour réduire les inondations;
-  **protéger** les berges contre l'érosion.

Pour la communauté

Bien répartis sur un territoire, les arbres et les milieux naturels sont essentiels au bien-être de la communauté.

Ils contribuent à :

-  **créer** des endroits agréables où marcher, jouer et se détendre;
-  **améliorer** la santé mentale en réduisant le stress;
-  **offrir** des espaces pour cultiver des fruits et des légumes;
-  **augmenter** la sécurité sur les routes en ralentissant la circulation.

Pour l'économie

Les arbres et les milieux naturels ont un impact économique important.

Ils contribuent à :

-  **diminuer** les coûts de climatisation et de chauffage;
-  **augmenter** la valeur des habitations;
-  **réduire** les coûts en soins de santé.



Cerisier en fleurs au printemps

Portrait de Repentigny

Des arbres et des milieux naturels boisés



89 857 habitants



6^e ville (démographique)
dans la Communauté
métropolitaine de Montréal



2^e rang au sein
de la région de
Lanaudière



13^e ville la plus
populeuse au
Québec



70,25 km²
de territoire



15 %
en milieu aquatique
(incluant la rivière L'Assomption
et le fleuve Saint-Laurent)



39,2 %
en zone agricole



45,8 %
en zone urbanisée



211 hectares
dédiés aux parcs et espaces verts,
incluant **61 parcs et haltes cyclables**
et **plus de 150 espaces verts**



La canopée de Repentigny

En 2021, l'indice de canopée de la ville, c'est-à-dire l'étendue de la couverture végétale de son territoire, était de 18,2 %, en baisse par rapport à 2019 où il s'élevait à 18,9 %.

Cette diminution, bien qu'elle puisse sembler légère, est principalement due à l'infestation de l'agrile du frêne qui a détruit des milliers d'arbres, ainsi qu'à des événements climatiques extrêmes, comme le verglas de 2019.

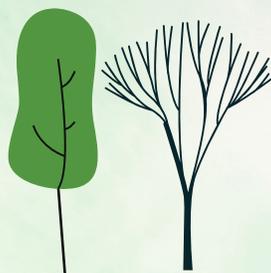
Indice de canopée



Source : C.M.M., 2021. <https://observatoire.cmm.qc.ca/grand-montreal-en-statistiques/>

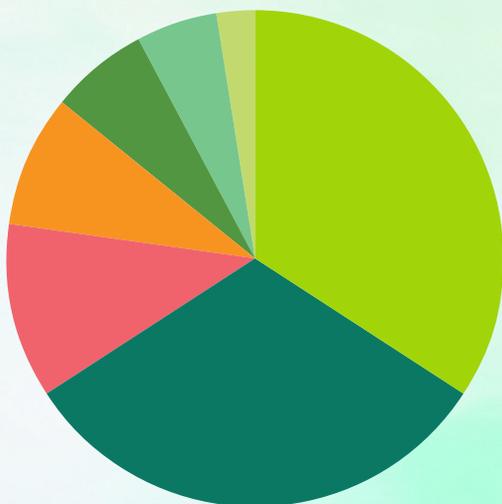


Diversité des espèces



L'inventaire actuel des arbres présents sur le territoire repentinois démontre que la ville compte plus de 100 espèces d'arbres différentes. Notamment, l'érable et l'épinette représentent plus de la moitié de la forêt urbaine.

Ces données indiquent toute l'importance de diversifier les espèces plantées afin de limiter les risques liés aux ravageurs (maladies, champignons, insectes, etc.)



Catégories d'arbres

- Feuillus autres que l'érable (34,4 %)
- Érable (31,6 %)
- Épinette (11,4 %)
- Fruitiers (8,7 %)
- Conifères autres que l'épinette (6,3 %)
- Grands arbustes et autres (5,3 %)
- Frêne (2,3 %)



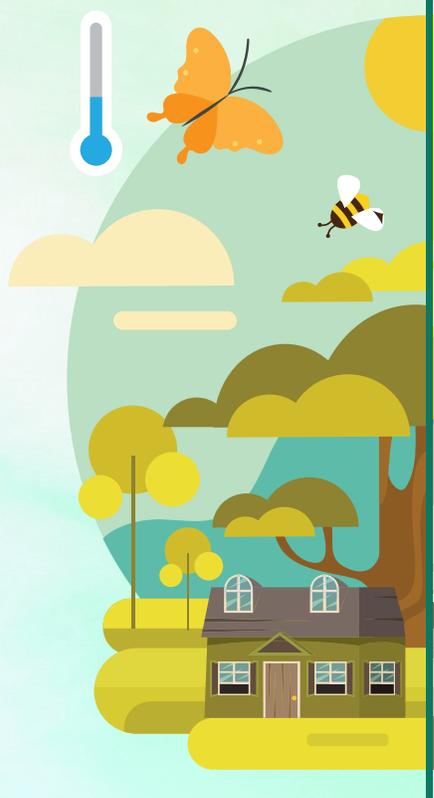
Boisé du parc Laroche en automne

Orientations, objectifs et actions

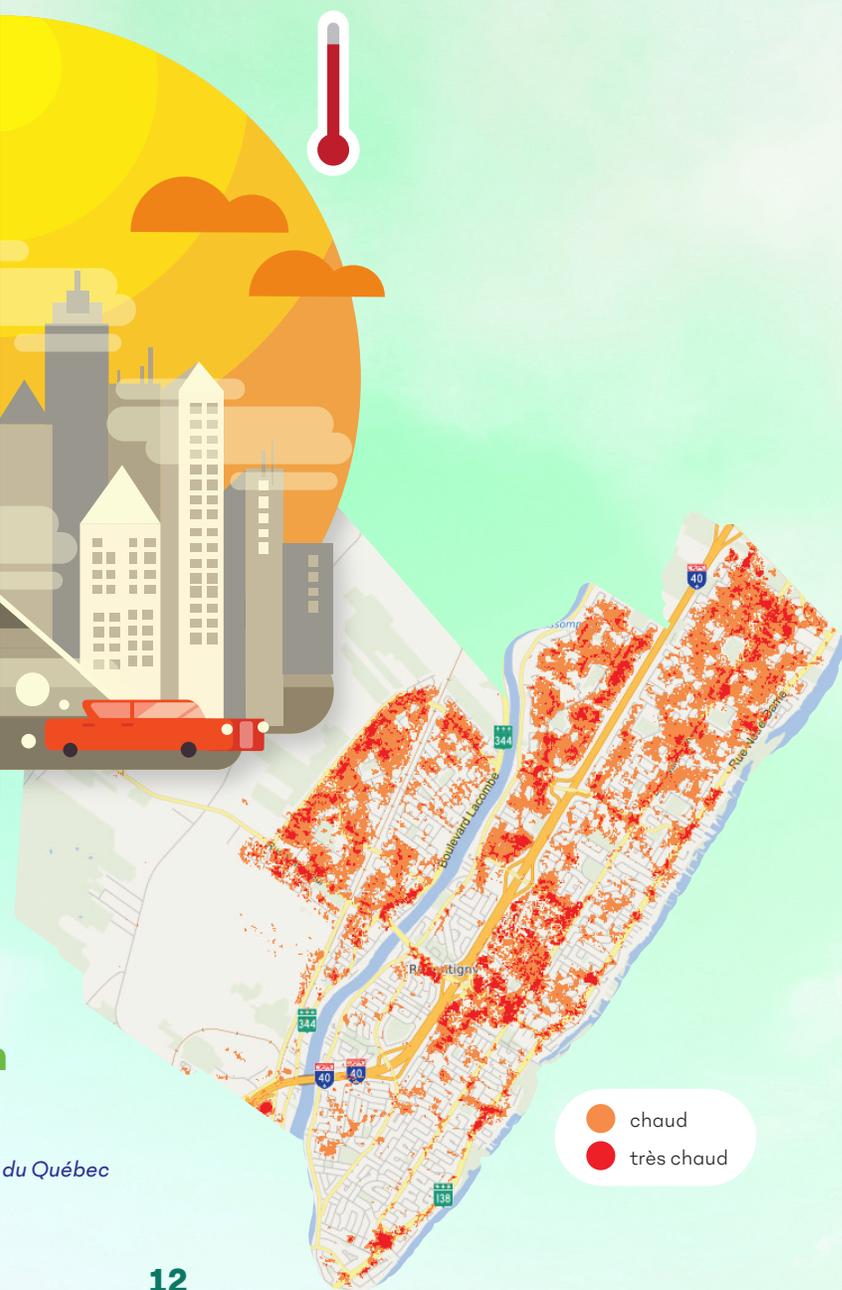
Mieux verdir là où le besoin est le plus criant

Cette politique vise à orienter nos efforts afin d'améliorer les espaces verts en ville et protéger la nature, et ce, tant dans les lieux publics que privés. À cet égard, la Ville concentrera ses actions dans les quartiers où les températures sont les plus élevées en raison des îlots de chaleur. On parle ici des rues commerciales, des quartiers industriels et des endroits où se trouvent des institutions.

Îlot de fraîcheur



Îlot de chaleur



Îlots de chaleur urbain 2020-2022

Source : INSPQ. *Géoportail de santé publique du Québec*

Orientation 1

Protéger et conserver les arbres et la biodiversité

Conserver et protéger ce qui existe constitue le point de départ de tous les efforts visant à préserver la qualité de notre patrimoine arboré, c'est-à-dire les arbres qui embellissent nos quartiers et soutiennent nos écosystèmes. Une attention particulière doit être portée à la protection de la biodiversité en réduisant les menaces qui fragilisent les milieux naturels.

Objectifs

- 1.1** Prévenir la disparition des arbres et des milieux naturels
- 1.2** Créer des espaces protégés pour maintenir la faune et la flore
- 1.3** Protéger et favoriser la proximité entre les différents milieux naturels

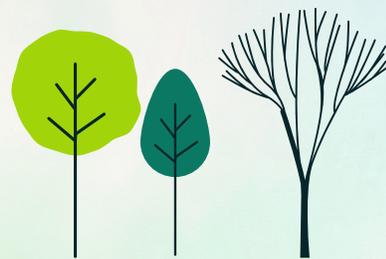
Actions

- 🌿 Encourager et valoriser l'adoption de meilleures pratiques d'entretien sur les arbres existants et les protéger lors de travaux de construction et de rénovation
- 🌿 Mettre en place des pratiques innovantes pour faire le suivi des menaces aux milieux naturels, comme les attaques de ravageurs et les espèces exotiques envahissantes
- 🌿 Explorer les meilleures façons possibles de réduire l'impact de ces attaques
- 🌿 Poursuivre les efforts visant à limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes



Orientation 2

Augmenter le nombre d'arbres et la diversité des espèces



Il est reconnu que le verdissement contribue à créer des milieux de vie plus sains, agréables et durables. Il est essentiel de s'assurer que les espaces boisés soient accessibles et bien répartis sur le territoire et que leur composition soit variée.

Objectifs

- 1.1** Planter plus d'arbres et diversifier la couverture végétale, une responsabilité partagée entre la Ville et la collectivité
- 1.2** Prévoir des dispositions en matière de couvert forestier et de biodiversité pour des projets de redéveloppement

Actions

-  Encourager les pratiques qui augmentent la capacité de la forêt urbaine à emmagasiner le carbone pour lutter contre le réchauffement climatique
-  Poursuivre l'établissement de projets de forêts nourricières, de micro-forêts et d'aménagements à même d'attirer, d'abriter et de nourrir les pollinisateurs et la faune, y compris les oiseaux
-  Promouvoir l'intégration des arbres dans les milieux agricoles pour participer à l'amélioration de la productivité, encourager la biodiversité et réduire les perturbations climatiques
-  Établir une cible claire de verdissement urbain et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour l'atteindre





Orientation 3

Informer, sensibiliser et engager la population

Les arbres et la biodiversité jouent un rôle essentiel dans notre qualité de vie. Ils ont un impact sur l'environnement, le bien-être, la santé et l'économie. Ainsi, il est de notre responsabilité individuelle et collective de veiller à leur protection et à leur croissance. À cet égard, il est nécessaire de mieux les connaître et de comprendre leurs interactions avec l'environnement.

Objectifs

- 1.1** Sensibiliser la communauté repentinoise en l'informant, en l'éduquant et en l'incitant à s'impliquer concrètement de manière à ce que chaque personne devienne un.e acteur.rice de la protection de nos milieux naturels
- 1.2** Développer un sentiment d'appartenance aux milieux de vie en encourageant la participation de la communauté dans des activités liées à la protection de l'environnement
- 1.3** Mettre en place des projets innovants et des approches exemplaires qui contribuent à améliorer nos pratiques environnementales
- 1.4** Consulter la population en mettant en valeur l'importance de la participation citoyenne dans le verdissement du territoire

Actions

-  Offrir des conférences, des ateliers et des formations sur les bonnes pratiques d'entretien des arbres
-  Encourager la mise sur pied de projets-pilotes combinant agriculture et foresterie urbaine
-  Promouvoir les actions citoyennes en matière d'arboriculture et d'aménagement pour la biodiversité
-  Sensibiliser les propriétaires riverains à stabiliser les berges en utilisant des solutions de verdissement diversifiées
-  Soutenir des initiatives citoyennes visant la conservation des pollinisateurs

Orientation 4

Améliorer les connaissances, les pratiques et les systèmes de gestion

Afin de bien gérer la forêt urbaine, il est important de connaître et comprendre les conditions de croissance des arbres et des plantes, de rester à l'affût des tendances en la matière et de s'assurer que les informations soient toujours à jour.

Objectifs

- 1.1** Nous doter d'outils de planification et de contrôle
- 1.2** Maintenir à jour une base de données des milieux naturels et forêts urbaines du territoire
- 1.3** Accroître nos connaissances et rester à l'affût des innovations afin de mieux préserver et améliorer nos pratiques
- 1.4** Assurer l'efficacité constante de nos systèmes de gestion

Actions

-  Continuer la mise à jour régulière de l'inventaire des arbres sur le territoire
-  Élaborer un plan de verdissement
-  Poursuivre l'analyse des boisés et des milieux humides, et saisir les opportunités de financement pour identifier et protéger les espèces rares ou menacées
-  Uniformiser les pratiques durables d'entretien des arbres publics sur le territoire
-  Assurer une vigie des programmes de financement public et privé pour les projets de verdissement et de plantation



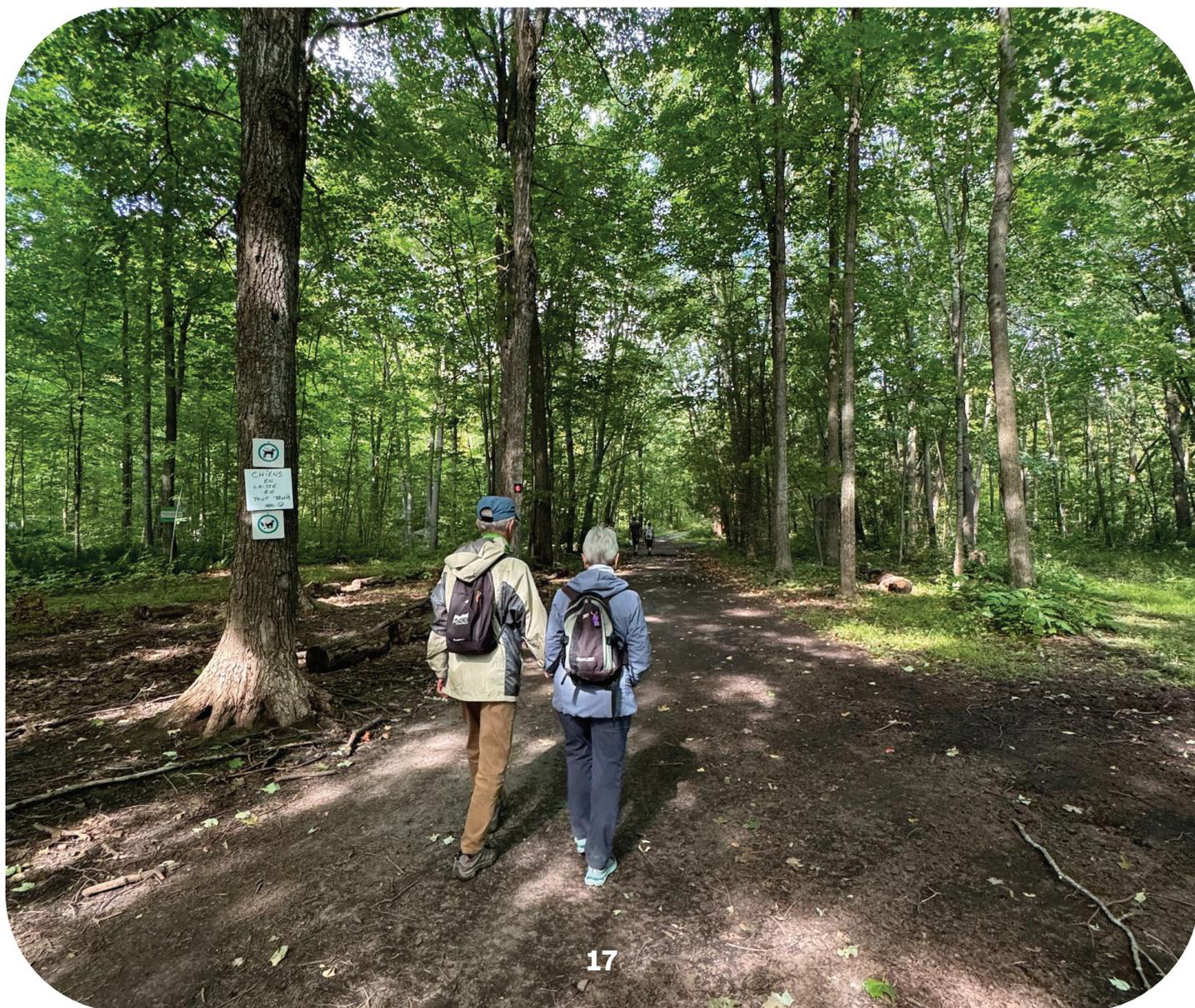
Conclusion

Un engagement pour l'avenir

La Ville de Repentigny a l'ambition d'être un modèle en matière de développement durable. Cette politique vise à faire de notre ville un lieu où la nature et la collectivité peuvent vivre en harmonie.

En protégeant et en valorisant nos arbres et notre biodiversité aujourd'hui, nous préparons un avenir plus sain pour tous.tes.

« Ensemble, enracinons-nous pour mieux nous épanouir. »



Remerciements

La Ville tient à remercier les citoyens.nes ayant participé à la consultation publique tenue le 16 mars 2024 sous forme d'un café-rencontre consacré à la thématique de la foresterie urbaine et la biodiversité. Leur contribution est sans contredit ce qui a inspiré la réalisation de cette nouvelle mouture de la Politique de foresterie urbaine et de biodiversité. La Ville remercie également les employés.es municipaux qui ont contribué à cette révision. Tous ces efforts se traduiront par la préservation et la croissance de notre couvert boisé et de sa biodiversité, une plante à la fois, un arbre à la fois.

Comité de rédaction

Julie Tellier, cheffe de division, Environnement et transition écologique, Service de l'urbanisme et du développement durable

Laurence Cloutier-Boucher, technicienne en arboriculture, Service des travaux publics

Maude David, conseillère en environnement et développement durable, Service de l'urbanisme et du développement durable

Fatima Ezzahra Khouya, technicienne en arboriculture, Service des travaux publics

Catherine Lochou Berthiaume, conseillère en environnement et développement durable, Service de l'urbanisme et du développement durable

Océanne Perreault, technicienne en développement durable, Service de l'urbanisme et du développement durable

Comité de révision

Normand Urbain, président de la Commission environnement et résilience climatique, et conseiller municipal

Jennifer Robillard, membre de la Commission environnement et résilience climatique, et conseillère municipale

Véronique Pépin, membre citoyen de la Commission environnement et résilience climatique

David Rivest, membre citoyen de la Commission environnement et résilience climatique

Vivianne Joyal, directrice générale adjointe

Martin Belzile, directeur, Service de l'urbanisme et du développement durable

Annie Brochu, directrice, Service des travaux publics



18

Halte Outaragasipi

